

Sociologie

N° 1, vol. 8 | 2017 :
Liens sociaux numériques
Enquêtes

Liens sociaux numériques

Pour une sociologie plus soucieuse des techniques

ÉRIC DAGIRAL ET OLIVIER MARTIN

Texte intégral

- Liens sociaux numériques.* Pourquoi ce titre? Pourquoi ce dossier sur le «numérique», et plus spécifiquement sur internet, dans une revue de sociologie générale? Ce titre entend souligner l'idée d'une présence des dispositifs venus des techniques d'information et de communication dans les liens sociaux: certains aspects et certaines modalités d'existence des liens sociaux sont intriqués avec ces techniques¹. Un titre alternatif comme «liens sociaux, liens numériques» aurait laissé entendre qu'il existerait une opposition entre plusieurs types de liens et qu'il serait nécessaire de distinguer les «liens sociaux ordinaires» des «liens techniquement médiés». Ce même titre aurait ouvert la porte à une opposition fictive, bien que courante, entre les «vrais liens» et les «liens virtuels», entre les «relations authentiques» et les «cyber-relations». Nous avons préféré recourir à cette expression «liens sociaux numériques» qui nous semble bien davantage refléter le constat établi par les articles de ce dossier. Loin d'opposer la technique au social ou la matérialité à l'humain, ils montrent au contraire à quel point les techniques d'information et de communication (TIC) sont entrelacées dans les faits sociaux étudiés et qu'il serait vain de vouloir distinguer la dimension non-TIC et la dimension TIC d'un fait social. Choisir cette expression «liens sociaux numériques» est une manière de dire que les liens sociaux incorporent, ou peuvent incorporer, des aspects prenant forme dans les dispositifs numériques. C'est une manière de dire que la sociologie ne peut pas ignorer la place et le rôle des techniques dans les dynamiques du social.
- Le lecteur pourra être surpris qu'il soit nécessaire de justifier un titre aussi simple alors que nos quotidiens sont faits d'interactions de face-à-face et d'interactions médiées par des téléphones, des ordinateurs, des applications de communication et des dispositifs de partage en ligne, et que beaucoup de secteurs des sociétés sont touchés par des

transformations résultant de l'expansion du domaine d'application des TIC – que l'on pense aux reconfigurations de l'administration «électronique», de la «télé-» médecine ou de l'enseignement «à distance», etc. Mais ce même lecteur sera probablement moins surpris s'il songe non pas aux usages et places des TIC, mais à la manière dont la sociologie aborde la technique et la matérialité. Comme nous l'exposerons dans un premier temps, la sociologie a fait preuve d'un embarras devant les techniques, alors même qu'elle est née dans une période où les transformations sociales, économiques et politiques devaient beaucoup aux transformations techniques et scientifiques. Cet embarras et parfois cette indifférence aux techniques l'ont conduite à porter un regard sélectif sur les techniques et leurs rôles dans les dynamiques sociales. Dans un deuxième temps, ce texte permettra de saisir la manière spécifique dont les techniques de l'information et de la communication ont été étudiées par la sociologie. Ce positionnement thématique et cette approche ont eu tendance à confiner les travaux sur les TIC dans des espaces spécialisés [revue, communautés et laboratoires, mais aussi une section du Conseil national des universités (CNU) dédiée aux sciences de l'information et de la communication]. Dans le même temps, la sociologie «générale», celle supposée être ouverte à tous les questionnements et à tous les croisements de problématiques, est restée largement à l'écart. Elle ne s'est que très peu laissée pénétrer par les approches, les travaux ou les problématiques intégrant les TIC dans l'analyse de faits sociaux aussi variés que la religion, l'éducation, la mobilité ou encore la socialisation. Ce sont ces points qui seront abordés dans un troisième temps, avant de finir par quelques remarques générales sur la possibilité d'une sociologie ouverte à la prise en compte des TIC – et d'internet². Nous présentons enfin les cinq articles originaux composant ce dossier, dont nous thématisons notamment les principaux apports à une réflexion sociologique sur le lien social et les liens sociaux numériques.

Sociologie et technique: embarras d'Émile Durkheim, embarras de la sociologie

- ³ Si à la fin du XIX^e siècle la sociologie naissante focalise son attention sur l'industrialisation, l'urbanisation et leurs transformations associées, force est de constater que les évolutions en matière d'information et de communication occupent une place périphérique et même marginale parmi leurs observations. Une telle absence est étonnante aux yeux des historiens et des sociologues des techniques d'échange et d'interaction à distance – la correspondance privée comme le courrier administratif (Chartier, 1991; Henkin, 2006) ou les mutations successives de la «communication électrique», du télégraphe et des «nouvelles technologies» d'alors (Marvin, 1988; Flichy, 1991). Ces derniers ont en effet souligné leurs rôles dans l'urbanisation, dans les interactions ordinaires et les échanges comme dans le développement des administrations nécessaires à l'expansion des États modernes et des organisations du secteur privé de tailles croissantes (Beniger, 1986; Yates, 1989; Gardey, 2008). Aussi surprenant soit-il aux yeux des travaux savants consacrés à la presse et à son rôle stratégique dans l'édification des États-Nations (Anderson, 2006 [1983]), il s'avère que la sociologie, et en particulier le programme de la sociologie durkheimienne, n'avait pas toute conscience de ces aspects. Si É. Durkheim caractérise la société moderne à partir de la densification des échanges d'une population croissante, il ne thématise pas durablement l'intérêt pour la technique présent initialement dans *De la division du travail social*³, qui se trouve ainsi marginalisée dans la suite de ses travaux: soit parce qu'il voit dans la technique un outil

heuristique pour interroger les faits sociaux – et non un objet digne d'être interrogé sociologiquement pour lui-même; soit parce qu'il oriente son intérêt pour la technique vers l'étude de la magie et s'éloigne ainsi de l'univers du machinisme, des transports, des individus et des biens comme de la circulation des informations.

- 4 Si la présence de cette thématization dans *L'Année sociologique* est attestée, elle s'opère par délégation à des auteurs comme Henri Hubert et surtout Marcel Mauss, dont les objets choisis et les types de sociétés étudiées l'ancrent davantage dans l'univers des travaux en anthropologie. C'est le nom de Marcel Mauss qui revient le plus souvent, y compris dans la littérature anglo-saxonne, pour désigner celui qui a avancé le premier argument incontournable pour faire des techniques des sujets d'étude pour l'ethnologue et le sociologue. De l'avis de beaucoup, son œuvre a joué un rôle essentiel pour souligner le caractère culturel des techniques et des objets – ainsi que du corps (Martin, 2006, p. 60).
- 5 La question du rôle et de la place des techniques semble ainsi davantage concerner la connaissance des sociétés «traditionnelles» que celle des sociétés occidentales. L'existence d'une rubrique «technologie» dans *L'Année sociologique* avalise ainsi le projet d'une «science des techniques»: «Les instruments divers dont se servent les hommes (outils, armes, vêtements, ustensiles de toute sorte, etc.), sont des produits de l'activité collective. Ils sont toujours symptomatiques d'un état de civilisation déterminé; c'est dire qu'il y a, entre eux et la nature des sociétés qui les emploient, des rapports définis. La détermination de ces rapports constitue donc un problème sociologique et la technologie, considérée sous cet aspect, est une branche de la sociologie» (Durkheim, 1901). Dans la présentation qu'il réalise de l'introduction d'É. Durkheim à cette nouvelle rubrique de la revue, Nathan Schlanger conclut que «le rôle assigné aux techniques est principalement méthodologique, en tant que marqueur de l'identité et de l'état de développement de la civilisation qui les a produites. Durkheim avait en effet relégué depuis peu les dimensions matérielles et techniques des sociétés à une position marginale, pour faire place au phénomène religieux auquel il consacra désormais toute son attention» (Schlanger, 2012, p. 137). Nathan Schlanger souligne également que la minoration de ce thème par É. Durkheim répond également à une volonté de se démarquer du matérialisme historique et du marxisme⁴.
- 6 Cette thématization en creux des techniques appelle un second constat: parmi les objets, les artefacts et les techniques qui trouvent grâce aux yeux des fondateurs de la sociologie, celles qui touchent à l'information et à la communication – et tout particulièrement à distance, qui fascinent pourtant leurs contemporains et s'inscrivent dans des pratiques sociales –, sont absentes ou presque. La gamme des techniques susceptible de faire l'objet d'une analyse sociologique tend à se réduire à deux seuls types de technologie: les machines utilisées par les ouvriers et que la sociologie ne peut pas ignorer dès lors qu'elle porte son regard sur le travail; les outils techniques et la culture matérielle auxquels préhistoriens et anthropologues s'intéressent et recourent pour documenter les formes de vie. La focalisation du regard sociologique et anthropologique sur ces deux gammes de techniques laisse dans l'ombre un ensemble très vaste de techniques qui sont pourtant à l'œuvre dans les sociétés et leurs transformations dès la fin du XIX^e siècle au moins: le télégraphe, la photographie, le phonographe, le cinéma, le téléphone, la radiodiffusion⁵, eux-mêmes articulés à la diffusion des infrastructures électriques (Nye, 1990) et des infrastructures de transport par route et chemin de fer (Chandler, 1977).
- 7 À cette liste, il est nécessaire d'ajouter une technique encore plus ancienne: l'écriture. Celle-ci a en effet un rôle cognitif – pour penser – et un rôle social – pour transmettre, communiquer, conserver – incontestables. Elle rend possibles la production des idées et leur circulation, et autorise l'action collective appuyée sur des formes de communication des informations (Eisenstein, 1991 [1979]; Goody, 1986). La multiplication des écrits – interpersonnels ou médiatiques avec la presse – et des images – photographie puis cinéma – et leur articulation, ainsi que celle des sons enregistrés et diffusés –

phonographe, radio – et leurs modes de reproduction, d'une part, couplés à la massification progressive de l'alphabétisation des populations, d'autre part, caractérisent ainsi un dernier tiers du XIX^e siècle et un début de XX^e siècle paradoxal. Les critiques à l'égard de l'industrialisation et des machines y rivalisent en effet avec un optimisme empreint de fascination face au «progrès» dont la caractéristique première et le moteur sont précisément «techniques» (Jarrigue, 2014). Seule une des techniques liées à l'écriture échappe, en partie seulement, à ce constat général: la presse. Les travaux de Gabriel Tarde (1901) sur la presse font figure d'exception, comme les réflexions d'Alexis de Tocqueville, de Karl Marx ou les projets de Max Weber – restés toutefois à l'état de programme de recherche (Bastin, 2001).

- 8 Ainsi, alors que la sociologie naît dans une époque traversée par de profonds changements économiques et sociaux résultant de l'industrialisation, de l'urbanisation et du développement de techniques dans de nombreuses sphères de la société, elle ne fait guère cas de ces techniques dans ses analyses. Le positionnement d'É. Durkheim est tout à fait emblématique. Lorsqu'il s'interroge sur le lien social, il n'intègre pas dans ses considérations les aspects techniques, matériels, de la vie sociale. Ainsi son opposition entre les sociétés traditionnelles et les sociétés modernes, au cœur de ses analyses sur la division du travail social (1893) et de sa distinction entre la solidarité mécanique et la solidarité organique (Paugam, 2007), ne mentionne pas ce qui distingue ces deux types de sociétés: la place des techniques, des outils industriels, des dispositifs productifs et des instruments de gestion et circulation de l'information. La question du lien social, au cœur de ses interrogations, semble dissociée, en tout cas dissociable, des questions techniques et matérielles. Il y a donc un vrai défi à pouvoir articuler les résultats de recherches sociologiques contemporaines avec cet enjeu disciplinaire, tel qu'esquissé par Craig Calhoun, d'une concomitance de l'apparition de la sociologie et des infrastructures informationnelles pour l'analyse des relations sociales:

Les explications sociologiques et économiques en matière de nouvelles technologies se concentrent de façon disproportionnée sur les technologies productives et leurs effets sur la force de travail. Je suggère que les infrastructures techniques sont au moins aussi importantes, et que les usages d'infrastructures technologiques telles que l'informatique recouvrent un potentiel de changement au moins équivalent. À l'heure actuelle cependant, ce changement semble moins renverser les tendances en la matière qu'il ne prolonge celles déjà à l'œuvre depuis au moins deux-cent ans, avec l'importance croissante des relations sociales indirectes (Calhoun, 1992, p. 218, notre traduction).

- 9 Ce texte n'est certes pas le lieu pour reconstruire l'histoire de la sociologie dans ses rapports avec la technique et la matérialité entre les travaux séminaux de l'école durkheimienne et le développement institutionnel de la sociologie dans le dernier tiers du XX^e siècle. Soulignons simplement qu'une analyse systématique de la place laissée aux thèmes «technique, technologie, objet, matérialité» dans les manuels, ouvrages de référence et dictionnaires de la sociologie des années 1980–2005 est très limitée (Martin, 2006, pp. 32–40). D'ailleurs, de manière plus générale, la place laissée à la technique, à la matérialité et aux objets dans les sciences sociales est réduite pour ne pas dire modeste – à l'exception de disciplines dont la tradition ou les conditions d'exercice les portent vers la matérialité (ethnologie, préhistoire: Martin, 2006). Faute de contre-argument convaincant, admettons ce constat d'un embarras durable et profond de la sociologie – française au moins – vis-à-vis des techniques, et intéressons-nous à une période qui inaugure une transformation du paysage. Si ce paysage n'est pas bouleversé, il voit néanmoins émerger un domaine de recherche spécialisé ouvert aux questionnements sur les techniques.

La voie de la sociologie des techniques d'information et de communication

10 La transformation qui nous intéresse ici s'opère à partir de la fin des années 1970 avec l'émergence d'une sociologie des techniques d'information et de communication (TIC) particulièrement attentive aux rôles des usagers et à la variabilité des usages des technologies⁶. Ces travaux empiriques prolongent et renouvellent les approches de la sociologie des médias qui s'est développée à partir des années 1930 aux États-Unis puis en Europe. Celle-ci s'est concentrée sur l'analyse des effets de pouvoir de la presse, de la radio et du cinéma – puis, après-guerre, de la télévision – sur les opinions des individus, d'une part, et ceux de la médiatisation sur la vie politique, d'autre part. La focalisation des débats sur la «culture de masse» d'alors – pour l'historien Jean-François Sirinelli (2002, pp. 14-17), celle-ci prend néanmoins bel et bien ses sources dans le dernier tiers du XIX^e siècle, conformément à l'hypothèse esquissée plus haut – et la dimension potentiellement aliénante des représentations sociales produites par les industries culturelles ne contribue pas pour autant à rapprocher ces travaux d'un questionnement sur le «lien social». Cet ancrage critique de la sociologie des médias et sa centration initiale sur l'étude sémiologique des contenus des messages diffusés et leurs effets se trouvent progressivement infléchis par la rencontre de plusieurs perspectives de recherches au carrefour des années 1970 et 1980⁷. Cette rencontre prolonge l'attention des contextes publics vers les situations privées de réception et de décodage des programmes ainsi que vers les pratiques de conversation, d'écoute et de visionnage des individus – souvent effectuées en groupe – et l'appréhension des publics, autant qu'elle renouvelle plus largement la réflexion sur les liens entre technique et société. Ce domaine de recherche s'est donc tout à la fois constitué aux frontières de plusieurs approches disciplinaires et en tension avec les sciences de l'information et de la communication qui s'institutionnalisent autour de 1975 avec la création d'une section du CNU (Breton & Proulx, 2002, pp. 335-353) et dont nous faisons l'hypothèse qu'elles contribuent à la situation de confinement relatif de ce domaine au sein de la sociologie. Quelles sont les approches qui ont contribué à l'émergence de cette sociologie des techniques d'information et de communication? Trois perspectives peuvent être dégagées qui viennent renouveler la sociologie des médias et de la communication: la sociologie du travail; la sociologie des sciences et des techniques; et la sociologie de la culture et des loisirs. Enfin, ces deux dernières voies contribuent à travailler et à donner une place centrale à la notion de «réseau».

La voie de la sociologie du travail: techniques et activités au sein des organisations

11 Parce qu'elle fait la part belle aux équipements, aux outils et aux techniques du corps dans les activités de production artisanale comme industrielle, la sociologie du travail a prêté une attention certaine à la technique et à la place des objets dans l'action. François Vatin (2004) a bien montré comment, à partir d'une perspective marxienne, Georges Friedmann avait fait évoluer son analyse depuis une étude du «machinisme» – qu'il oppose à l'«humanisme» – vers le concept de «milieu technique». Comme telle, l'enquête sur le travail constitue une voie d'appréhension décisive de la technique par la sociologie. Nous choisissons néanmoins de n'évoquer ici que très brièvement cette approche, dans la mesure où ce souci de la technique y croise peu celui des techniques d'information et de communication, ou du moins longtemps à la marge. La rencontre avec la sociologie de l'innovation, évoquée ci-après, infléchit durablement cette tendance.

- 12 Dans son analyse de l'essor de la sociologie du travail en France, Lucie Tanguy conclut que «classer un ensemble d'études hétérogènes comme relevant d'une *sociologie de l'atelier*, [...] masque la diversité des perspectives en œuvre» (Tanguy, 2011, p. 217). La sociologie des organisations publiques, comme celle de l'entreprise et de la relation-client, comptent parmi les approches qui placent les techniques de communication au cœur des activités de travail et du lien administratif et marchand (Weller, 1999; Kessous & Mallard, 2014). Les enquêtes de sociologie du travail questionnent également le rôle de la technique dans les projets gestionnaires et les pratiques managériales du changement au sein des organisations. Pour de nombreux sociologues, les TIC produisent et accompagnent le processus de rationalisation⁸. Ces travaux articulent la sociologie des techniques à celles du travail et des organisations pour analyser la façon dont la coordination peut s'accomplir.
- 13 À cette intersection, le questionnement sur la nature du lien social reste mineur, mais émerge parfois. C'est par exemple le cas dans le travail que Nicolas Dodier consacre à la «solidarité technique» dans les sociétés «technicisées», à partir de l'étude d'une entreprise productrice d'emballages métalliques:

Lorsque les liens tissés par le fonctionnement d'objets techniques prennent une ampleur suffisante, on peut dire des humains qu'ils vivent dans des *sociétés technicisées*. Avec cette notion j'entends désigner deux faits simultanés: les réseaux techniques ont acquis une extension suffisamment grande pour que la solidarité technique constitue un fait sociologique majeur; les humains continuent à vivre en société, ou ont le souci de maintenir cette forme de lien (Dodier, 1995, p. 343).

- 14 La technique se situe au cœur des interactions humaines, qu'elle sous-tend indubitablement: la voie suivante, à laquelle nous consacrons une attention particulière, est celle qui opère la jonction entre l'intérêt pour les pratiques de travail et les pratiques culturelles et de sociabilité que nous présentons enfin.

La voie des usagers et des concepteurs: sociologie des sciences et des techniques, de l'innovation et des usages

- 15 La sociologie des sciences et des techniques s'est concentrée sur les contextes historiques, sociaux et économiques de production des connaissances scientifiques, mais aussi des instruments et des objets sur lesquels repose la science. Aussi pave-t-elle la voie d'une réflexion sociologique sur le processus d'innovation, et particulièrement d'innovation technologique. De façon similaire à la déconstruction de la figure et des «découvertes» d'un «savant» tel que Louis Pasteur (Latour, 1984), des sociologues et des historiens de l'innovation révèlent les déterminants socio-politiques et les conséquences sociales du travail, des attentes et des réseaux d'un «inventeur» tel que Thomas Edison (Gorman & Carlson, 1990; Bazerman, 1999). En considérant tout à la fois les cercles d'interactions entre les connaissances scientifiques, le travail de conception des ingénieurs et d'une variété de professionnels, mais aussi les intermédiaires du droit, avec les brevets, et de la mise en marché des innovations, avec le processus d'appropriation et d'usage par ses différentes catégories d'usagers, ce courant de recherche met au jour l'entrelacement du social et du technique. Au point de parler, pour qualifier lesdites «nouvelles» technologies du tournant des années 1980, de dispositifs «sociotechniques».
- 16 La diffusion des techniques s'accomplit à travers une série de façonnages – souvent imprévisibles pour les concepteurs – par la variété des pratiques et des perspectives d'utilisation des usagers. Marquée dans le contexte francophone par les travaux de Michel

Callon et Bruno Latour sur la technique et leurs propositions théoriques et méthodologiques autour de «l'acteur-réseau» avec John Law, leur conséquence première est donc d'inviter à rompre avec les analyses dominantes en ce qui concerne le déterminisme technique. Le mot d'ordre consistant à «ouvrir la boîte noire» de la technique constitue une invitation à rompre avec une tendance forte de la sociologie en s'autorisant des descriptions proprement sociologiques des techniques. Pour autant, ces auteurs ont peu concentré leur attention sur la conception et les usages des techniques de communication elles-mêmes, cet objet ayant aussi été longtemps le parent pauvre au sein du domaine des *Science & Technology Studies* anglo-saxonnes à travers la perspective de la «construction sociale des technologies» (*SCOT* pour *Social CONstruction of Technology*) (Pinch & Bijker, 1984; Bijker *et al.*, 1987; Gillespie *et al.*, 2014), où les réflexions sur l'articulation entre technique et lien social demeurent peu fréquentes (Knorr Cetina, 1997).

17 En matière de techniques d'information et de communication, cette perspective «sociotechnique» a été portée et enrichie dans le contexte francophone, tout particulièrement par Madeleine Akrich (1990) et ses collègues du Centre de sociologie de l'innovation, d'une part, et par Patrice Flichy (1995) au sein du Département des usages sociaux de la communication du Centre national d'études des télécommunications (CNET) dépendant de la Direction générale des Télécommunications française, d'autre part⁹.

18 Cette série de déplacements théoriques s'accompagne aussi d'un déplacement du côté des objets d'étude. Cette proximité des chercheurs du CNET avec les concepteurs du vidéotex et de la télématique – avec le lancement du Minitel –, et simultanément de l'opérateur téléphonique national, invite à étudier empiriquement ensemble des dimensions auparavant considérées comme cloisonnées: les dispositifs médiatiques (cinéma, radio et télévision en tête), d'un côté, et la communication interpersonnelle (correspondance écrite, télégraphe, téléphone, fax et télématique), de l'autre, les premiers trouvant des prolongements dans les seconds avec l'essor de la télématique et de la micro-informatique dite personnelle, puis à partir des années 1990 lorsqu'internet transforme l'informatique des machines «bureautiques» en outil de communication à distance et en média (Flichy, 2000). Cette sociologie des TIC francophone tisse durablement des liens avec des travaux anglo-saxons et nord-européens autour de perspectives STS dédiées aux techniques d'information et de communication et aux médias, lesquels placent les questions de la matérialité, de la production, de la consommation et des contenus, et l'articulation de ces perspectives au cœur de leurs travaux (Boczkowski & Lievrouw, 2008). L'insistance mise sur l'étude des usages sociaux et le rôle transformateur desdits usages par les premiers utilisateurs – comme ensuite par le grand public – par cette tradition (Oudshoorn & Pinch, 2003) conduit progressivement à regrouper les travaux francophones en la matière sous l'étiquette de «sociologie des usages» des techniques d'information et de communication.

La voie des pratiques sociales et des sociabilités: sociologie de la culture, des loisirs et analyse structurale des réseaux sociaux

19 En second lieu, la voie d'une sociologie des techniques d'information et de communication est passée par la reconnaissance du rôle des objets et des techniques dans les pratiques culturelles et de loisirs. En cela, l'influence attribuée à Michel de Certeau (1990 [1980]) dans l'étude des «arts de faire» de la vie quotidienne et l'accent mis une fois encore sur l'inventivité et le pouvoir de reconfiguration des *usage(r)s*, permet de souligner une certaine continuité avec une perspective anthropologique. L'intérêt de cette dernière

pour la culture matérielle, aux croisements de l'archéologie, de l'ethnologie et de la sociologie, ravive l'intérêt pour le rôle des objets de la communication dans l'espace public et dans la vie privée des individus, des familles et des groupes sociaux¹⁰. Cette perspective ethnographique irrigue une sociologie anglo-saxonne et francophone qui enquête sur les processus de «domestication» des technologies au sein des domiciles des particuliers, et ce faisant souligne la façon dont les liens entre individus sont encastrés dans des pratiques relationnelles médiées par les TIC (Silverstone & Hirsch, 1992). À leur manière, les enquêtes quantitatives sur les pratiques culturelles des Français conduites par le département des études du ministère de la Culture se proposent de caractériser l'équipement des foyers et d'approcher les pratiques médiatiques des individus¹¹.

20 Cette tradition de recherche présente donc l'intérêt d'analyser la place occupée par les techniques d'information et de communication dans la façon dont, au minimum, les individus entrent «en contact» avec d'autres. Sur la base de l'enquête «Contacts», François Héran établit en 1988 qu'en moyenne «les Français discutent en une semaine avec dix-sept personnes différentes: parents, amis, camarades, voisins, collègues, sociétaires, commerçants, agents de toute sorte, simples "connaissances" ou inconnus. Un interlocuteur intervient en moyenne deux fois dans la semaine, ce qui donne un total de 34 discussions». Dans l'acception de F. Héran, le «lien» caractérise ici, d'une part, la qualité du contact – lien de parenté, de voisinage, etc. – et est lui-même caractérisé par une intensité – «étroit» et «fort» ou «faible» selon la terminologie de Mark Granovetter – qui décrit en fait plus précisément une relation. Il n'est donc pas, ici, question de lien social au sens durkheimien, même si F. Héran insiste sur les «principes d'origine collective» qui régissent les pratiques de «sociabilité» des individus. Alors qu'il fait de «la sociabilité, une pratique culturelle», les chercheurs centrés sur le rôle des techniques font des pratiques culturelles médiées par la technique «une activité sociale», comme le souligne Dominique Pasquier (2005) afin d'affirmer la nécessité d'une approche continuiste pour étudier les pratiques médiées par les techniques. Pour la sociologie des techniques d'information et de communication qui se développe au cours des années 1980-1990, les notions de relation sociale et surtout celle, centrale dans son essor, de sociabilité (Rivière, 2004; Cardon & Smoreda, 2014), s'inscrivent dans une perspective qui se réfère plus à Georg Simmel qu'à Émile Durkheim.

21 Enfin, ces travaux croisent un dernier domaine de recherche important: la sociologie dite des réseaux sociaux. Dans cette perspective, les réseaux figurent la structure des relations qui relient des individus entre eux, pris dans des environnements structuraux (Forsé, 1991; Bidart *et al.*, 2011; Mercklé, 2016, pp. 71-96, sur l'articulation entre analyse structurale et dispositifs numériques). Ainsi la tradition de l'analyse sociologique dite des réseaux sociaux est bien antérieure au développement des sites de «réseaux sociaux en ligne» et du plus connu d'entre eux, Facebook. Croiser la sociologie des usages des TIC avec cette approche conduit à interroger les transformations des dynamiques des relations sociales et des pratiques de sociabilité, à travers l'analyse de l'intensité des liens, ce qui revient surtout à mettre en évidence autrement le rôle des liens sociaux dans les processus d'intégration sociale. Dans la synthèse qu'il propose de ces travaux, Michel Grossetti conclut que

[Ce] que font les réseaux numériques aux réseaux sociaux est donc simplement de donner plus d'ampleur à leurs évolutions qui sont liées à bien d'autres facteurs. Ces évolutions semblent aller dans le sens d'une légère régression des liens forts et d'un accroissement des liens faibles, mais surtout d'un renforcement des inégalités relationnelles et de l'homophilie. Qu'ils soient numériquement équipés ou non, les réseaux contribuent à renforcer les inégalités sociales et tendent à favoriser l'entre soi et la ségrégation sociale (Grossetti, 2014, p. 205).

22 Par-delà la variété des domaines et questions de recherche qui font une place aux techniques d'information et de communication dans l'action, et participent à la

construction d'une perspective attentive à l'observation des usages, nous constatons que les années 1980-1990 voient l'émergence du terme «réseau». Celui-ci marque profondément la période et la construction de ce domaine de son empreinte. Il désigne en premier lieu les réseaux d'infrastructures qui constituent et sous-tendent ces techniques – le réseau électrique ou les réseaux de câbles à l'image des réseaux de transports. Dans la perspective de la théorie de l'acteur-réseau, les sociologues se trouvent incités à suivre les liens que tissent les acteurs, objets et entités pour décrire les associations qui émergent. L'analyse de «réseau», quant à elle, désigne une façon émergente de regarder, d'objectiver et de visualiser les échelles et les formes d'interaction et de communication entre individus. À côté de cette sociologie des réseaux interpersonnels enfin, la construction et la diffusion d'Internet¹² renforce en premier lieu, à sa façon, la visibilité de ce terme. Dans ce prolongement, Internet attribue un rôle central spécifique à la notion de lien, d'abord appliqué aux documents, aux pages et aux sites, puis aux connexions entre individus et/ou contenus en ligne – hyperlien, lien de citation et donc lien d'autorité, lien entre individus dont le poids est déterminé par les liens pointant vers eux¹³. Articulée notamment autour des notions d'usage, d'innovation et, donc, de réseau, la sociologie des TIC émergente constitue ainsi progressivement un domaine pertinent pour l'analyse des relations et des liens sociaux (Cardon, 2010 ; Casilli, 2010). Les TIC sont donc des appuis qui permettent – souvent par des effets de langage et de terminologies (hyperliens, etc.) – de remettre au centre la notion de lien social, plus que celle de «rapports sociaux» dans lesquels sont pris les usages, ou tout du moins d'engager une discussion souvent reléguée.

Spécialisation et confinement relatif de la sociologie des TIC et d'internet

- 23 Comment cette sociologie des TIC s'est-elle inscrite dans le paysage des recherches en sociologie? Quelle place occupe-t-elle? De quelle manière a-t-elle contribué à l'analyse sociologique des faits sociaux? À défaut d'explications méticuleuses qui dépasseraient le cadre de ce texte, de solides indices permettent de se faire une bonne idée des réponses à apporter à ces interrogations générales, en tout cas dans le contexte français auquel nous nous limitons pour l'essentiel¹⁴.
- 24 Ces indices résultent d'une analyse des productions en sociologie et de la place qu'occupent, parmi ces productions, les travaux consacrés à la sociologie des TIC. Plus précisément, nous avons étudié la place des thématiques «TIC» dans les publications de plusieurs revues «centrales» de la sociologie, à l'exclusion des revues de sciences de l'information et de la communication¹⁵. Notre notion de centralité est doublement définie: nous avons retenu les revues dont le projet éditorial ne mentionne pas de domaine de spécialité et dont la *concentration éditoriale* est maximale – c'est-à-dire la tendance qu'ont les revues à «s'accaparer» les publications des auteurs de la discipline¹⁶. Ces deux critères permettent d'identifier les revues qui font circuler ou voient circuler les textes venus d'horizons thématiques, théoriques et empiriques très différents¹⁷. Sans prétendre représenter toute la recherche en sociologie, ces productions en reflètent bien la richesse et en illustrent bien la diversité. Au total nous avons retenu dix revues de sociologie et, pour chacune d'entre elles, nous avons identifié les articles traitant de thèmes comme le téléphone, l'ordinateur, les blogs, internet, la télévision, la radio, les réseaux sociaux numériques, Facebook, les acronymes «TIC» ou «NTIC» ou encore les syntagmes «technologies de l'information et de la communication».
- 25 La présence de ces différents thèmes dans ces dix revues¹⁸ est comparée à la place qu'ils prennent dans une revue spécialisée: la revue *Réseaux*. Cette comparaison n'a pas vocation à souligner les possibles qualités ou une quelconque exemplarité de cette

dernière mais plus simplement à attester de l'existence de travaux, nombreux et variés, sur chacun des thèmes de la sociologie des TIC. La revue *Réseaux* nous sert, en quelque sorte, de témoignage de l'existence de travaux en sociologie des TIC, de leur richesse et de leur vitalité. Cette revue est ici considérée comme représentant bien les caractéristiques de la sociologie des TIC telle qu'elle a été décrite dans la section précédente, au croisement de trois voies : l'analyse de l'innovation orientée vers le rôle des usages et des usagers des techniques, la centralité de la notion de «réseau» au croisement de plusieurs perspectives, les pratiques culturelles et de loisir, l'étude du travail et des organisations. D'autres revues auraient pu être considérées pour conduire cette comparaison – par exemple, les revues *Flux* ou *Communications* – même si elles nous semblent moins centrales. D'ailleurs, les bibliographies des manuels et ouvrages de référence consacrés à la sociologie d'internet (Beuscart *et al.*, 2016; et aussi Boullier, 2016; Barats, 2013¹⁹) mentionnent très souvent des textes publiés dans *Réseaux* et beaucoup plus rarement dans les revues *Communications* et *Flux*.

²⁶ La revue *Réseaux* a été créée en 1983. Sous-titrée « Communication, technologie et société », elle se définit elle-même comme animant «la recherche française sur la communication²⁰». Elle avait d'ailleurs publié, en 1997, une anthologie exclusivement consacrée à la sociologie de la communication (Beaud *et al.*, 1997), dans laquelle il était fortement question de théorie de la communication, de culture de masse, de télévision et de radio, de livres et de lecture, d'opinion publique, de discours médiatique, de programmes, de journalisme et de réception²¹. Une analyse des mots-clés de la revue *Réseaux* confirme cet ancrage autour des questions de communications et d'information: ce sont les deux mots principaux du nuage de mots réalisé par Patrice Flichy dans son éditorial du numéro spécial marquant les trente ans de la revue. Autour des termes centraux de «communication» et «information» qui dominent assez clairement, surgissent d'autres mots: télévision, usages, internet, public, téléphone, réseaux, politique, culturelle, presse, travail, entreprises (Flichy, 2014, p. 13)²²... Enfin, par son intérêt pour les dimensions techniques et technologiques, par son ouverture vers des nouveaux médias (vidéotex, minitel, téléphone filaire puis portable, ordinateur, internet...), elle a marqué une rupture par rapport à des revues comme *Communications*, créée en 1961, qui se définissait comme la revue du Centre d'études des communications de masse, avant d'élargir progressivement ses perspectives.

Tableau 1 : Nombre d'articles consacrés à différents thèmes et objets de la sociologie des TIC dans les revues « centrales » de la sociologie (en France) et dans la revue *Réseaux*.

	Ordinateur, micro-ordinateur, computer,	Téléphone, mobile, portable	Facebook, blogs	Technologies de l'information, de la communication, TIC, NTIC	Internet, web, www, site, pages	Réseaux sociaux, réseau social (internet, numériques...)	Télévision, radio, presse, cinéma	Médias
Actes de la recherche en sciences sociales (2001/1-2016/4)	0	1	0	3	2	0	10	6
Année sociologique (2001/1-2016/1)	0	0	0	3	3	1	5	3
Genèses								

(2001/1-2016/3)	0	1	0	1	3	0	3	1
Politix (2005/12016/2)	0	1	0	2	2	0	6	9
Revue européenne des sciences sociales (2001/1-2016/1)	0	0	0	0	1	1	0	0
Revue française de sociologie (2003/1-2016/3)	0	0	0	1	2	1	4	3
Savoir/Agir (2007/1-2016/3)	0	0	0	0	0	0	0	0
Sociétés contemporaines (2001/1-2016/3)	0	1	0	0	0	0	3	0
Sociologie (2010/1-2016/3)	0	0	1	0	4	1	2	2
Sociologie du travail (1999/12016/3)	4	3	0	6	6	1	7	1
Réseaux (2001/1-2016/4)	16	38	20	63	148	22	82	43

Sources : plateformes CAIRN et SCIEDIRECT (moteurs de recherche avancée), consultées en octobre 2016.

Méthode : nous avons conduit une recherche systématique dans les résumés des articles d'un (au moins) des mots clés (indiqués en colonne), puis validé les articles sélectionnés par une lecture du résumé ou un aperçu du contenu de l'article. Par exemple les articles mentionnant l'expression « réseau social » n'étaient retenus que s'il était question de réseaux sociaux informatiques. De la même manière, un article consacré aux intermittents du spectacle, à l'action de leurs syndicats ou à leur relation d'emploi avec leur employeur n'est pas pris en compte, même si les mots « télévision » ou « cinéma » apparaissent dans le résumé.

Note 1 : En fonction de la disponibilité des numéros sur les plateformes considérées, la période concernée peut varier d'une revue à l'autre : la période est donc indiquée pour chaque revue.

Note 2 : Un même article d'une revue peut apparaître dans plusieurs colonnes : faire des sommes en ligne pour connaître le « poids » d'une revue dans le domaine de la sociologie des TIC n'a pas donc de sens.

27 Les dénombrements des articles consacrés ou croisant les TIC dans ces dix revues généralistes et dans la revue *Réseaux* sont présentés dans le tableau 1. Un constat s'impose, même si de tels comptages peuvent toujours être affinés et discutés : l'ensemble des dispositifs et des techniques d'information et de communication trouvent très peu de

place dans les travaux publiés par les revues de sociologie jugées «centrales» ou «généralistes». Les objets comme les téléphones ou les ordinateurs, les dispositifs tels que les sites web ou les blogs, les plateformes de réseaux sociaux, Facebook notamment, ne sont pas, ou marginalement, des objets sociologiques pour ces revues. Les différences sont colossales. Elles tendent à suggérer que ce tableau ne reflète pas seulement un état de spécialisation et de division du travail scientifique: l'opposition entre une revue spécialisée dans la sociologie des TIC et les revues qui se définissent comme des revues généralistes n'est pas le produit d'une division négociée du travail scientifique, ni des positions explicitées par les revues, ni des positionnements voulus par une société savante régulant l'espace de publication au sein de sa communauté. Il s'agit, plus sûrement, d'un paysage construit sur les bases d'une histoire faisant de la technique, et spécifiquement des technologies de l'information et de la communication, un domaine qui peut être largement ignoré pour penser des faits sociaux; et simultanément, un domaine susceptible de n'intéresser qu'une revue très spécialisée, presque exclusivement consacrée à l'analyse de ces techniques dans le contexte social et historique.

28 L'argument consistant à dire que les transformations induites par les TIC sont trop récentes ne résiste pas à l'analyse. Par exemple, le téléphone a progressivement pénétré les foyers français depuis plus d'un siècle et est très largement répandu depuis les années 1980 – en 1982, le taux d'équipement des foyers français s'élève alors à 80% (Darmon & L'Hardy, 1986). Il est installé dans les habitudes d'échanges, de discussions, dans les sphères professionnelles comme familiale et privée. Les recherches sociologiques sur les effets de la pénétration du téléphone dans les foyers ou dans l'espace public (cabines téléphoniques), sur les conséquences de son arrivée dans les relations entre les membres du foyer comme entre ces membres et d'autres individus (les grands-parents, la famille, les amis, les copains, les relations de service) sont pourtant très peu nombreuses. Il semble difficile d'ignorer les interactions médiatisées dans toute étude sur la sociabilité. Pourtant, comme le notent Dominique Cardon et Zbigniew Smoreda (2014, p. 164), il faudra par exemple attendre 1998 pour que l'Insee tienne compte des échanges téléphoniques dans ses travaux s'appuyant sur ses enquêtes de référence sur les «Contacts entre les personnes»: l'édition 1982–1983 de cette enquête « Contact » comprenait bien les questions sur les coups de fil échangés et sur l'accès au téléphone, mais les réponses n'avaient pas été exploitées et publiées.

29 L'arrivée du téléphone portable – qui est bien davantage un outil pour la communication individuelle qu'un outil pour la mobilité (Heurtin, 1998 ; Martin & Singly, 2002) – n'a pas davantage permis d'enclencher des recherches empiriques minutieuses sur les manières dont les portables ont pénétré et accompagné des faits sociaux aussi variés que la sociabilité, les loisirs, les relations familiales, les relations professionnelles, la mobilité, l'autonomie des individus... Si la revue spécialisée *Réseaux* a fait la part belle à ces innovations techniques et à leur place dans une gamme très variée de «faits sociaux», ce n'est pas le cas des revues «généralistes»²³.

30 Deux autres enseignements ressortent de ce tableau de dénombrement d'articles. Premièrement, l'intérêt de la sociologie pour les médias de masse (télévision, radio, cinéma, presse...) est plus fort que pour les autres médias (outils de la communication interpersonnelle: téléphone, réseaux sociaux sur internet...). Ce n'est guère surprenant au regard de ce que nous avons présenté dans la section précédente et du positionnement de la sociologie que nous avons décrit. Deuxièmement, même si les chiffres sont modestes, ils semblent montrer que la revue *Sociologie du travail* a accordé un intérêt plus grand que les autres revues pour les divers travaux en sociologie des TIC: là encore, cela conforte notre description historique du domaine et la proximité relativement plus grande de la sociologie du travail aux techniques.

31 Cette situation de cloisonnement qui n'est pas total, mais néanmoins fort, de la sociologie des TIC dans des revues spécialisées est le produit de plusieurs mécanismes

dont, comme nous l'avons suggéré, une certaine aversion de la sociologie à se saisir de la technique et de la matérialité. Plusieurs autres facteurs ont probablement pu jouer un rôle (Beuscart, 2015; Cochoy, 2011): la rapidité du renouvellement des techniques et des «objets» connectés qui complique la tâche des sociologues et fait prendre à leurs analyses le risque d'être rapidement dépassées; la tentation de publier dans des revues spécialisées pour faciliter la discussion entre spécialistes en estimant que les efforts de valorisation et d'adaptation nécessaires à la publication dans des revues plus généralistes sont «coûteux»; une éventuelle réticence de ces revues généralistes à ouvrir leurs pages à des thématiques susceptibles d'être perçues comme produites par la mode ou par de pures stratégies de démarcation... Rappelons que la sociologie des sciences a bien montré la complexité des logiques de soumissions et de publications dans les revues scientifiques (Crane, 1967; Zuckerman & Merton, 1971).

32 Au total, ce survol de la place des travaux intégrant ou prenant en compte les TIC dans leurs analyses sociologiques montre qu'ils sont très concentrés dans des supports spécialisés et trouvent très peu de place dans les revues centrales et générales de la sociologie. Il y a quelque chose d'un peu étonnant à vouloir analyser les rapports et liens sociaux, les interactions et relations sociales, les échanges et communications entre individus, sans davantage intégrer au regard sociologique tous les dispositifs contribuant à faire vivre, à rendre possible, à alimenter ces rapports, liens, interactions, relations, communications et échanges entre individus. Terminons donc cette introduction en nous arrêtant sur la faisabilité d'un «programme» de sociologie intégrant les techniques et en présentant les articles qui, dans ce numéro spécial, ont mis en œuvre un tel programme.

Mieux intégrer communication et technique pour penser le lien social: une nouvelle phase pour la sociologie?

33 Au début de ce texte, nous posons la question des motivations à l'origine de ce dossier sur le «numérique», et notamment sur internet, dans une revue de sociologie générale? La raison découle des arguments avancés ci-dessus: faire un dossier sur ce thème habituellement cantonné dans des espaces et des revues spécialisées dans les TIC, c'est contribuer au décloisonnement, c'est militer pour la prise en compte des techniques dans les pratiques sociales et souligner l'utilité et l'originalité des résultats cumulés et des méthodologies mises en œuvre par de nombreux travaux inscrits dans une sociologie des TIC. L'ample diffusion d'internet constitue un moment propice à un tel décloisonnement tant épistémologique qu'institutionnel. Et probablement davantage qu'un moment propice: un moment où il devient nécessaire.

34 Militer pour ce nécessaire décloisonnement ce n'est pas se ranger à l'hypothèse du déterminisme technique qui laisse croire que le cours des faits sociaux serait la conséquence du développement technique et scientifique et que l'évolution des sociétés résulterait des découvertes scientifiques et inventions techniques. Inversement, écarter toute posture de déterminisme technique ne revient pas à admettre que le social évoluerait selon une logique totalement autonome et indépendante des transformations techniques.

35 Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce dossier est un des tout premiers consacrés à une sociologie soucieuse des TIC dans une revue française généraliste de sociologie²⁴. Comment conduire de telles recherches de sociologie? Sans vouloir expliciter un programme de travail, nous formulons quelques remarques d'ordre général, épistémologique ou méthodologique, qui viennent compléter des propos tenus ailleurs

(Beuscart *et al.*, 2009, 2016, pp. 193-195; Martin & Dagiral, 2016, pp. 13-16; Martin, 2013). Nous formulons ces quelques points tout en sachant que les arguments les plus convaincants et les modèles de travail les plus persuasifs viendront de la lecture des résultats de recherches empiriques concrètes et en particulier, nous l'espérons, des articles de ce numéro dont une brève présentation vient clore ce texte introductif.

36 Le premier aspect à souligner est qu'une sociologie soucieuse des TIC reste de la sociologie: dans ce domaine comme dans tous les autres, elle ne doit pas céder aux pièges voire aux apories induites par le vocabulaire courant, par les termes véhiculés par les promoteurs comme par les détracteurs des TIC ou encore par les représentations communes – par exemple, celle opposant la « vraie vie » à la « vie virtuelle » ou celle faisant du face-à-face un mode d'interaction toujours préférable et meilleur que l'échange médié (Cardon & Smoreda, 2014). Ce rappel presque trivial en appelle un autre: si la capture et l'analyse de données issues d'internet (blogs, réseaux, volume de trafics...) nécessitent de nouveaux outils et de nouvelles compétences techniques pour les sociologues, les fondamentaux de la démarche sociologique restent les mêmes: le « métier de sociologue » n'est pas révolutionné par ces nouveaux objets de recherche.

37 Le deuxième point méritant notre attention concerne le périmètre de cette sociologie et le type de problématisation qu'elle peut déployer. Il ne faut pas se contenter d'une sociologie réduite à une sociologie des pratiques culturelles ou des loisirs. Cette approche est fertile – fracture numérique, stratification des usages et des équipements, variations des usages selon le sexe et les âges –, mais elle tend à oublier à quel point les outils numériques pénètrent presque toutes les pratiques – échanges et interactions individuelles, relations professionnelles, pratiques professionnelles, relations médecin-malade). La notion d'usage repose, par ailleurs, sur une « conception de l'activité portée par des acteurs compétents et dotés d'aptitudes interprétatives » et en cela elle rompt avec « l'idée de l'incompétence pratique d'utilisateurs aisément "manipulés" par les médias ou les technologies de la communication » (Voirol, 2011, p. 135). Il ne faut donc pas oublier les limites de cette notion d'usage et bien replacer ces usages dans le contexte social, culturel ou politique global: les travaux se focalisant « sur la collecte de quantités de données [...] témoignent parfois davantage des utilisations des produits et des services que des pratiques sociales, car l'usage ainsi observé n'est pas analysé dans son épaisseur sociale, dans sa relation avec d'autres pratiques de sociabilité, de travail, de loisir, et comme enjeu de pouvoir, de transformation et de négociation au sein des structures sociales qui lui préexistent comme la famille ou l'entreprise » (Jouët, 2011, p. 513, voir également Jouët, 2000). La notion d'usage et la collecte de données techniques d'usage ne doivent pas faire perdre de vue les questions de vulnérabilité des individus, qui ne sont pas que des « utilisateurs », ni les contraintes pouvant peser sur eux. Dans le prolongement de ces remarques, il faut inscrire les travaux sociologiques sur les TIC dans les divers domaines de la sociologie de manière à les intégrer dans les enjeux, les problématiques et les savoirs de la discipline. « Comment, par exemple, analyser de quelle façon internet recompose les liens familiaux sans prendre appui sur les acquis de la sociologie de la famille ? Comment rendre compte des mobilisations en ligne si on méconnaît ce que la sociologie nous dit de l'évolution des formes de l'action collective dans les dernières décennies ? » (Beuscart *et al.*, 2016, p. 12). Sans cette exigence, le risque est grand de faire des TIC un objet auto-suffisant et de produire des analyses sociologiques bien pauvres.

38 Le troisième point sur lequel nous nous arrêtons est relatif à la manière de désigner la sociologie dont il est ici question. Nous avons défendu l'idée que la sociologie devait s'ouvrir aux TIC, non pas pour devenir une sociologie des TIC mais une sociologie n'ignorant pas les TIC, les intégrant pleinement dans sa démarche d'enquête et son travail d'analyse. Mais peut-être que le sigle « TIC » n'est pas le plus adéquat: internet, par son devenir « ordinaire » et par son devenir de « lieu » de convergence de beaucoup de techniques numériques, constitue probablement un objet central pour la sociologie. C'est

ce dont témoignent, à leur manière, les articles de ce numéro. Par ailleurs, internet est la technique qui réunit dans un même dispositif logique et dans les mêmes objets concrets un média de masse et un outil de communication interpersonnel. Pour cette dernière raison, enquêter sur internet c'est interroger les formes du/des lien(s), leurs inscriptions techniques, leurs médiatisations et leur visibilité.

39 Terminons cette série de remarques par un dernier point. Les recherches sur les taux d'équipements et sur les pratiques ont montré l'existence de fortes inégalités et de « fractures numériques » (aux contours complexes et aux réalités évolutives). Et s'il est vrai que les représentants des catégories les plus favorisées ou les plus équipées sont les plus accessibles, les plus enclins à répondre aux enquêtes, et souvent les plus intéressés, le sociologue doit prendre garde à ne pas concentrer ses recherches sur ces populations et en généraliser les résultats. Inversement, il ne doit pas sous-estimer les pratiques des groupes supposés moins équipés ou des catégories qui ne sont pas le cœur de cible des campagnes publicitaires des fabricants de objets *high-tech* de dernière génération. Les pratiques ne sont pas homogènes d'un groupe social à l'autre, ou d'une catégorie sociale à l'autre. Mais toutes les pratiques, y compris par exemple celles des classes populaires, méritent d'être étudiées²⁵.

Les articles du dossier et quelques-uns de leurs enseignements

40 Reste à laisser la parole aux auteurs participant à ce numéro qui rassemble à la fois des chercheurs travaillant depuis longtemps sur les TIC et des chercheurs saisissant cette occasion pour explorer des aspects inédits dans des recherches ne s'inscrivant pas initialement dans une sociologie des TIC²⁶. Précisons que les textes des articles sont complétés par des annexes électroniques pour quatre d'entre eux et accessibles *via* l'espace Revues.org de la revue. Au moins quatre constats peuvent être formulés à la lumière de ces cinq articles.

41 1. Premièrement, dans la mesure où certaines relations sociales et certaines pratiques sociales prennent appui ou prennent forme dans des dispositifs techniques, les sociologues ne peuvent évidemment pas ignorer ces dispositifs et les considérer comme négligeables, ni même secondaires.

42 C'est évidemment le cas lorsque les faits sociaux étudiés s'inscrivent fondamentalement dans un dispositif technique qui leur donne vie et forme. Par exemple, le texte de Margot Delon (pp. 23-38, Annexe électronique : Pourquoi compter les mots ? <https://sociologie.revues.org/2990>) illustre bien cette affirmation: son analyse prend appui, de manière centrale, sur des «matériaux numériques », en l'occurrence un blog consacré à des souvenirs et témoignages sur des bidonvilles de transit de Nanterre. Ce blog est le véritable objet de ses investigations sociologiques qui permettent de saisir la manière dont il a permis d'assurer une visibilité publique à une cause. Ce blog est l'élément central d'une action sociale, culturelle et mémorielle: il est le lieu central qui rend les choses possibles.

43 C'est également le cas lorsque le dispositif technique est un écho à ce qui se passe dans les interactions et les relations sociales de face-à-face: dans ce cas, analyser les pratiques en ligne vient consolider et enrichir l'analyse des autres matériaux plus classiquement recueillis par des entretiens ou des observations. L'article d'Élie Guéreau (pp. 39-56, Annexe électronique : <https://sociologie.revues.org/3109>) est une bonne illustration de la manière dont l'enquête sociographique peut s'enrichir en intégrant, dans la collecte et l'analyse des données empiriques, ce qui se déroule en ligne – en l'occurrence sur les pages Facebook – à ce qui se passe hors ligne, lors de rencontres, de manifestations et d'interactions physiques. L'auteur analyse un milieu culturel d'une ville française

moyenne pour saisir comment ce milieu se structure, quelles sont les pratiques de sociabilité et quelles sont les différentes modalités d'engagement dans l'action collective (engagements politique, associatif ou culturel). Il met bien en lumière l'intérêt heuristique qu'a le sociologue à faire entrer dans son champ d'investigation «sociabilités en ligne et hors ligne»: l'analyse de la structure relationnelle d'un groupe social est plus précise, plus riche, plus complète. En l'occurrence, cette analyse lui a permis de bien faire apparaître une «forte hiérarchisation du groupe [étudié] entre les différentes fractions se distinguant sur des critères d'âge, de sexe, de trajectoire sociale, de forme du capital culturel détenu et de position professionnelle». Élie Guéraud inscrit son travail dans l'hypothèse générale d'une continuité entre ce qui se passe «hors ligne» et «en ligne»: à ses yeux, «l'usage des TIC n'a pas transformé les pratiques de sociabilité» mais pour le sociologue l'analyse des TIC vient incontestablement enrichir ce qui se passe hors des TIC.

44 2. Si le «monde en ligne» et le «monde hors-ligne» ne sont pas étrangers l'un à l'autre et que l'un fait souvent écho à l'autre, il ne saurait pour autant être possible de les confondre – raison supplémentaire pour n'ignorer aucun des deux et chercher à les embrasser dans une démarche unique.

45 Revenons au texte d'Élie Guéraud qui fournit deux illustrations de cet énoncé. D'une part, ce qui se passe en ligne participe activement à la régulation du milieu et n'est pas que le reflet passif de ce qui se passe hors ligne: chacun des deux espaces contribue à forger des normes, des principes d'intégration ou de mobilité dans le groupe social étudié, des principes de répartition des ressources sociales. D'autre part, en analysant un cas de déplacement de propos «hors ligne» dans l'espace élargi du «en ligne», Élie Guéraud montre bien que les normes régulant les deux espaces diffèrent: des commérages qui peuvent être acceptables dans des échanges de vive voix deviennent problématiques lorsqu'ils s'expriment et s'inscrivent en ligne.

46 Une autre illustration de ce deuxième enseignement est fournie par le texte de Claire Bidart et Cathel Kornig consacré aux usages et aux rôles de Facebook dans les sociabilités des quadragénaires (pp. 83-99, Annexe électronique : <https://sociologie.revues.org/2991>). La manière d'utiliser Facebook est en adéquation avec la façon de vivre sa sociabilité: pour les quadragénaires, les amis sont choisis en fonction de leurs qualités personnelles et de leur proximité culturelle et sociale. Hors de Facebook comme sur le réseau lui-même, les amis sont avant tout des autrui semblables, avec lesquels le lien est individualisé et non un lien résultant de l'appartenance à un groupe. Avec ces amis, les échanges sont souvent informatifs et constituent des ressources ciblées sur les sorties, les loisirs, les actualités, les spectacles, les livres. Le fil Facebook est, pour reprendre une expression des deux auteures une sorte de «magazine sur mesure». Mais la manière de vivre ses relations sur Facebook présente quelques différences avec les manières d'interagir en face-à-face, ou en tout cas avec des modalités de communication interindividuelles. Facebook permet de réunir dans un même lieu les différentes sphères de la sociabilité (familiale, amicale, professionnelle, de loisir...) et peut donc entraîner des problèmes. Pour s'en prémunir, il est parfois nécessaire de cibler ses publications et commentaires, et de les réserver à certains sous-groupes d'amis.

47 Ce deuxième enseignement général de ce dossier est largement partagé, y compris pour les articles comme celui d'Irène Bastard, Dominique Cardon, Raphaël Charbey, Jean-Philippe Cointet et Christophe Prieur qui ne centrent pas leur analyse sur l'articulation entre les mondes «en ligne» et «hors ligne» mais fondent néanmoins leur approche sur cette hypothèse qu'ils ont étayée dans d'autres travaux. L'hypothèse «continuiste» qui affirme l'existence d'une forte relation et d'une interdépendance entre le «hors ligne» et le «en ligne» est aujourd'hui communément acceptée par les spécialistes.

48 3. Un troisième apport concerne la manière dont les articles de ce dossier permettent d'éclairer et de questionner la notion de «lien social». C'est une des dimensions essentielles de ce dossier et, par exemple, du texte de Claire Bidart et de Cathel Kornig

évoqué précédemment. C'est aussi le cas de la contribution d'Anne-Sylvie Pharabod qui est, de ce point de vue, tout à fait originale et précieuse (pp. 101-116). Elle étudie deux plateformes permettant d'organiser des «rendez-vous physiques», des face-à-face, avec des inconnus – le site OVS (On va sortir) et le service Blablacar. Sur ces sites, très peu de rencontres débouchent sur des fréquentations interpersonnelles renouvelées et *a fortiori* sur des relations durables. Il ne s'agit pas de sites de rencontres au sens le plus courant, et réducteur, du terme. Ces rencontres sont généralement des rencontres sans lendemain, mais elles se distinguent néanmoins des rencontres fortuites faites dans les espaces publics (bars, transports, queue...): elles sont organisées, collectives, enrichissantes et ont un objectif précis et explicite pour tous.

49 Dans cette recherche, il ne s'agit pas de déplorer le caractère éphémère et instrumental de ce type de rencontre en cherchant à identifier ce qu'elle aurait de moins qu'une relation d'amitié, amoureuse ou familiale. Ces rencontres engendrent une sociabilité sans lien, mais non sans dimension personnelle: les conversations entre inconnus permettent le dévoilement de soi et des échanges qui peuvent conduire à partager sa vie intime. Ces «expériences relationnelles» enrichissent les protagonistes: ceux-ci construisent une sociabilité mais cette sociabilité «se nourrit de leurs expériences relationnelles» plutôt que des liens entre personnes.

50 Cette notion d'expérience relationnelle, introduite par Anne-Sylvie Pharabod, désigne les rencontres éphémères mais enrichissantes entre inconnus, à l'écart des réseaux sociaux de chacun, et à l'abri des forces sociales les plus structurantes de la sociabilité ordinaire. L'absence d'engagement relationnel durable permet en effet d'ignorer les contraintes qui structurent habituellement les réseaux sociaux personnels. En particulier, l'homophilie et l'homolalie sont fortement atténuées. Le contexte social de ces rencontres est plutôt sous-déterminé et parvient à bousculer certains préjugés, certaines barrières d'âge, de milieu social, de culture, d'horizon politique, de milieu professionnel... Ces relations avec des inconnus, hors des canaux et structures de la sociabilité «habituelle» contraste avec «l'anonymat qui caractérise ordinairement la vie urbaine» ainsi que la vie des réseaux sociaux numériques telles qu'elle est le plus souvent imaginée. Elles contrastent également avec l'idée d'un entre-soi et d'une forte homophilie sur ces réseaux. Cette recherche originale pointe des formes de relations sociales alternatives, en tout cas peu explorées jusqu'ici. Dans les cas observés, très peu de choses se passent en ligne et le déroulement des rencontres qui se passent hors ligne n'est pas décrit dans les informations partagées sur le site: tout reste à inventer lors de la rencontre, durant l'activité ou au cours du voyage.

51 L'article de Claire Bidart et Cathel Kornig permet également de questionner la notion de «lien social». Leur travail montre en effet que Facebook permet de faire vivre des liens plus forts que les liens nés à travers des échanges brefs et ponctuels, comme lorsqu'on croise des personnes, et moins forts que des liens supposant un engagement de chacun dans la relation (amicale, amoureuse, de service...). Les personnes «croisées», avec lesquelles les liens sont généralement très fragiles pour ne pas dire éphémères, deviennent des amis Facebook et sont donc conservés en mémoire. Ils forment ainsi une sorte de capital social potentiel, activable en cas de besoin. Une partie des amis Facebook constitue une antichambre, espace intermédiaire entre la foule anonyme et le cercle des proches et des intimes.

52 Ce qui est vrai pour les liens aux personnes croisées l'est aussi, de manière assez similaire avec les proches que tout conduirait à perdre de vue (éloignement géographique, changement ou rupture biographique, trajectoire sociale différente). Ils restent dans le réseau et sont maintenus, grâce à Facebook, dans le capital social. Les amis d'enfance ou de jeunesse en sont la meilleure illustration, amis qui se seraient sans doute perdus de vue si Facebook ne permettait pas d'activer régulièrement le lien, voire de le renforcer grâce à des échanges d'informations et le partage de nouvelles sur les murs ou les messageries de

chacun. Au total, si Facebook ne vient qu'ajouter une facette sans vraiment modifier les échanges déjà intenses et pluriels avec les liens forts, il joue un rôle structurant pour les liens faibles voire très faibles: « en contribuant à individualiser et à faciliter le contact avec des personnes qui avaient été juste entrevues dans des cercles sociaux ou en compagnie d'amis, cet outil permet de fixer leur identification, de conserver leur accès et d'ouvrir leur fenêtre d'information. Ces liens possibles, latents, sont activés en devenant "amis" » (p. 96 du texte de Claire Bidart et Cathel Kornig).

53 L'analyse en profondeur des utilisateurs de Facebook par l'équipe Algorpol et dont Irène Bastard, Dominique Cardon, Raphaël Charbey, Jean-Philippe Cointet et Christophe Prieur fournissent ici d'importants résultats inédits (pp. 57-81, Annexe électronique : <https://sociologie.revues.org/3056>) permet de bien saisir la grande hétérogénéité des usages de ce média social. Ils montrent que ce ne sont pas du tout les mêmes choses qui se rangent derrière la notion d'«ami Facebook» selon l'âge, le sexe et les structures de sociabilité. Les liens ne sont pas vécus et animés de la même manière. Et les pratiques en ligne ne prennent leur sens véritable qu'en les replaçant dans les spécificités relationnelles des individus, dans le cadre des formes de liens qu'ils entretiennent avec leurs contacts.

54 Leur recherche montre à quel point les manières d'utiliser cette plateforme varie également selon l'âge, le sexe et la structure du réseau amical. Ce ne sont pas les mêmes types de liens sociaux qui sont activés sur Facebook et ce ne sont pas les mêmes choses qui sont faites sur Facebook avec ces relations, avec ces amis. Les auteurs identifient six configurations d'usage, selon la morphologie et la structure des comportements sur la plateforme. Ils opposent notamment des types de pratiques dominés par les conversations (en groupe ou distribuées) et ceux dominés par la publication et l'expressivité personnelles (en relayant ou en publiant eux-mêmes). Ces différentes pratiques renvoient notamment à une opposition entre ceux qui n'ont pas vocation à élargir leur réseau de relations et ceux qui cherchent à s'arracher à leur cercle d'interconnaissances et à dépasser leur ancrage social initial. Leur travail illustre le fait qu'une analyse fine des activités sur Facebook est une condition nécessaire à une meilleure compréhension des interactions en ligne et des formes de liens qui unissent les utilisateurs et leurs cercles amicaux.

55 4. Enfin, notre dernière remarque issue de ces cinq textes concerne les moyens méthodologiques et empiriques nécessaires à la compréhension des liens et à leur analyse sociologique. Ces moyens sont pluriels, sans pour autant nécessiter une refonte complète des savoir-faire sociologiques. Par exemple, Margot Delon illustre très bien plusieurs principes méthodologiques, presque toujours indispensables à l'analyse des sources web: la nécessité de replacer le blog dans le contexte social et historique de son élaboration et de son évolution et la prise en compte des propos des concepteurs comme des utilisateurs et contributeurs du site. Un blog n'est pas un lieu suspendu hors du social, étanche aux positions sociales de ses concepteurs et animateurs, à l'abri des processus sociaux traversant les publics qui le lisent, le consultent, le situent ou l'utilisent d'une manière ou d'une autre. Cet article rappelle également, s'il était nécessaire, que les dispositifs techniques ne déterminent pas le sens social et la portée sociologique que leur donnent les utilisateurs. Comme l'écrit Margot Delon, alors que l'anonymat permis par certains blogs est un atout pour leurs utilisateurs, cet anonymat n'est pas du tout une propriété du dispositif. Dans le cas du blog qu'elle étudie, c'est parce que les auteurs de commentaires se sont trouvés dans un milieu rassurant, presque familial, qu'ils «ont autant investi cet espace et que les barrières structurelles à la participation des moins diplômés ont pu être levées».

56 Faire une sociologie soucieuse des techniques de la communication ne nécessite pas de refonder méthodologiquement notre discipline. Mais elle lance de nouveaux défis ou donne des formes nouvelles à des défis courants. Citons par exemple les défis techniques, informatiques et éthiques que l'équipe d'Algorpol a dû relever pour faire une sociologie d'un très vaste échantillon d'utilisateurs de Facebook. Pour étudier ce que Dominique

Cardon appelle le «clair-obscur», c'est-à-dire cet espace ni totalement privé ni totalement public, il a fallu concevoir un dispositif d'enquête dépassant les questionnaires purement déclaratifs auprès d'échantillons statistiques d'utilisateurs comme les enquêtes par entretiens et observations auprès d'échantillons très réduits. Il n'est pas surprenant qu'une telle recherche ait nécessité la constitution d'une équipe pluridisciplinaire regroupant des sociologues, des informaticiens et des développeurs. Il est probable que ce type de collaboration devienne de plus en plus nécessaire, à la fois parce que le volume et la nature des données dépassera de plus en plus souvent ce à quoi le sociologue est familier, et aussi parce que la technicité et la complexité des données issues des dispositifs techniques nécessitent des compétences informatiques approfondies.

57 Inversement, la présence de sociologues est nécessaire à la compréhension fine de ce que les données techniques peuvent nous apprendre des faits sociaux et des pratiques numériques. La sociologie est un outil indispensable pour lutter contre la réification de catégories ou de processus incarnés dans des choix techniques, algorithmiques ou informatiques. L'exemple le plus immédiat est la notion d'« ami » sur le réseau social Facebook : cette liaison, qui se traduit techniquement par un marqueur informatique unissant deux pages personnelles, ne correspond pas à l'usage ordinaire ou savant de la notion d'amitié. Une problématisation de cette « réalité technique » est un préalable indispensable à toute analyse des « réseaux sociaux d'amitiés » tels que Facebook les expriment à travers sa terminologie, son interface et ses algorithmes.

58 ***

59 Pour conclure temporairement, remarquons que de nombreux terrains de recherche originaux et fertiles restent encore à explorer pour le sociologue: c'est par exemple le cas des nombreux sites de mise en relation entre inconnus – comme le fameux Leboncoin.fr, encore trop ignoré par les recherches sociologiques alors qu'il s'agit de l'un des tout premiers sites consultés en France. Espérons que ce dossier de la revue *Sociologie* suscitera des curiosités et ouvrira la voie d'autres travaux d'une sociologie soucieuse d'internet, sans nécessairement en faire un objet enfermant ou perçu comme tel.

Bibliographie

Akrich M. (1990), «De la sociologie des techniques à une sociologie des usages. L'impossible intégration du magnétoscope dans les réseaux câblés de première génération», *Techniques et culture*, n° 16, pp. 83-110.

Anderson B. (2006 [1983]), *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.

Barats C. (dir.) (2013), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.

DOI : 10.3917/arco.barat.2013.01

Bastin G. (2001), «La presse au miroir du capitalisme moderne. Un projet d'enquête de Max Weber sur les journaux et le journalisme», *Réseaux*, n° 109, pp. 172-208.

Bazerman C. (1999), *The Language of Edison's Light*, Cambridge, The MIT Press.

Beniger J. R. (1986), *The Control Revolution. Technological and Economic Origins of the Information Society*, Cambridge, Harvard University Press.

Beaud P., Flichy P., Pasquier D. & Quéré L. (1997), *Sociologie de la communication*, Issy-Les-Moulineaux, CNET/Réseaux.

Beuscart J.-S. (2015), «Faire une sociologie des TIC, le mythe de Sisyphe?», in Paradeise C., Lorrain D. & Demazière D. (dir.), *Les Sociologies françaises. Héritages et perspectives (1960-2010)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 599-610.

Beuscart J.-S., Dagiral É. & Parasio S. (2009), «Sociologie des activités en ligne (introduction)», *Terrains & travaux*, n° 15, pp. 3-28.

Beuscart J.-S., Dagiral É. & Parasio S. (2016), *Sociologie d'internet*, Paris, Armand Colin.

- Bidart C., Degenne A. & Grossetti M.** (2011), *La Vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris, Presses universitaires de France.
- Bidet A.** (2008), «L'homme et l'automate. L'écologie élargie du travail contemporain», *Sociologie du travail*, vol. 50, n° 3, pp. 372-395.
DOI : 10.1016/j.soctra.2008.06.006
- Bijker W. E., Hughes T. P. & Pinch T.** (dir.) (1987), *The Social Construction of Technological Systems: New Directions in the Sociology and History of Technology*, Cambridge, The MIT Press.
- Boczkowski P. J. & Lievrouw L. A.** (2008), «Bridging STS and Communication Studies: Scholarship on Media and Information Technologies», in Hackett E., Amsterdamska O., Lynch M. & Wajcman J. (dir.), *The Handbook of Science & Technology Studies*, Cambridge, MA, The MIT Press, pp. 949-977.
- Boullier D.** (2016), *Sociologie du numérique*, Paris, Armand Colin.
- Breton P. & Proulx S.** (2002), *L'Explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.
- Calhoun C.** (1992), «The Infrastructure of Modernity: Indirect Social Relationships, Information Technology, and Social Integration», in Haferkamp H. & Smelser N. J. (dir.), *Social Change and Modernity*, Berkeley, University of California Press, pp. 205-236.
- Cardon D.** (2010), *La Démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil.
- Cardon D. & Smoreda Z.** (2014), «Réseaux et les mutations de la sociabilité», *Réseaux*, nos 184-185, pp. 161-185.
DOI : 10.3917/res.184.0161
- Casilli A. A.** (2010), *Les Liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Paris, Seuil.
- Castells M.** (1998), *La Société en réseaux*, Paris, Fayard [3 volumes].
- Chartier R.** (dir.) (1991), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Fayard.
- Certeau (de) M.** (1990 [1980]), *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire; 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard.
- Chandler A.** (1977), *The Visible Hand. The Managerial Revolution in American Business*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- Cochoy F.** (2011), *Sociologie d'un «curiositif». Smartphone, code-barres 2D et self-marketing*, Lormont, Le Bord de l'Eau.
- Crane D.** (1967), «The Gatekeepers of Science: Some Factors Affecting the Selection of Articles for Scientific Journals », *The American Sociologist*, vol. 4, n° 2, pp. 195-201.
- Darmon D. & L'Hardy P.** (1986), «Consommation: santé et loisirs au premier plan», *Économie et statistique*, vol. 190, n° 1, pp. 55-69.
DOI : 10.3406/estat.1986.2481
- Denouël J. & Granjon F.** (dir.) (2011), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*, Paris, Presses des Mines.
- Dodier N.** (1995), *Les Hommes et les Machines. La Conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris, Métailié.
- Donnat O.** (2009), *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, Paris, La Découverte / ministère de la Culture et de la Communication.
- Douglas S. J.** (1987), *Inventing American Broadcasting, 1899-1922*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Durkheim É.** (1893), *De la division du travail social*, Paris, Puf [édition 2013].
DOI : 10.3917/puf.durk.2013.01
- Durkheim É.** (1901), « Technologie » [Brève introduction à la rubrique « Technologie » dirigée par H. Hubert], *L'Année sociologique*, vol. 4 (1899-1900), pp. 593-594.
- Eisenstein E.** (1991 [1979]), *La Révolution de l'imprimé. Dans l'Europe des premiers temps modernes*, Paris, La Découverte.
- Fischer C. S.** (1992), *America Calling: A Social History of the Telephone to 1940*, Berkeley, University of California Press.
- Flichy P.** (1991), *Une Histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, Paris, La Découverte.

Flichy P. (1995), *L'Innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte.

Flichy P. (2000), «Technologies fin de siècle: l'Internet et la radio», *Réseaux*, n° 100, pp. 249-271.
DOI : 10.3406/reso.2000.2221

Flichy P. (2004), «L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société», *Réseaux*, n° 124, pp. 17-51.
DOI : 10.3917/res.124.0017

Flichy P. (2014), « Les trajectoires de Réseaux », *Réseaux*, nos 184-185, pp. 9-31 [numéro spécial, Trente années d'une revue].
DOI : 10.3917/res.184.0009

Forsé M. (1991), «Les réseaux de sociabilité: un état des lieux», *L'Année sociologique*, n° 41, pp. 247-264.

Gardey D. (2008), *Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*, Paris, La Découverte.

Gillespie T., Boczkowski P. J. & Foot K. A. (dir.) (2014), *Media Technologies. Essays on Communication, Materiality, and Society*, Cambridge, MA, The MIT Press.

Giry B. (2015), «La faute, la panne et l'insatisfaction. Une socio-histoire de l'organisation du travail de traitement des réclamations dans les services du téléphone», *Sociologie du travail*, vol. 57, n° 3, pp. 277-298.
DOI : 10.1016/j.soctra.2015.05.001

Goody J. (1986), *La Logique de l'écriture. Aux origines des sociétés humaines*, Paris, Armand Colin.

Gorman M. E. & Carlson W. B. (1990), «Interpreting Invention as a Cognitive Process: The Case of Alexander Graham Bell, Thomas Edison, and the Telephone», *Science Technology & Human Values*, vol. 15, n° 2, pp. 131-164.

Grossetti M. (2014), « Que font les réseaux sociaux aux réseaux sociaux? Réseaux personnels et nouveaux moyens de communication », *Réseaux*, nos 184-185, pp. 187-209.

Henkin D. M. (2006), *The Postal Age. The Emergence of Modern Communications in Nineteenth-Century America*, Chicago, University of Chicago Press.

Héran F. (1988), «La sociabilité, une pratique culturelle», *Économie et statistique*, n° 216, pp. 3-22.
DOI : 10.3406/estat.1988.5267

Heurtin J.-P. (1998), «La téléphonie mobile: une communication itinérante ou individuelle? Premiers éléments d'une analyse des usages en France», *Réseaux*, n° 90, pp. 37-50.
DOI : 10.3406/reso.1998.3185

Hicks D. & Beaudry M. C. (dir.) (2010), *The Oxford Handbook of Material Culture*, Oxford, Oxford University Press.

Jarrigue F. (2014), *Techno-critiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte.

Jouët J. (2000), «Retour critique sur la sociologie des usages», *Réseaux*, n° 100, pp. 487-521.
DOI : 10.3406/reso.2000.2235

Jouët J. (2011), «Des usages de la télématique aux *Internet Studies*», in Denouël J. & Granjon F. (dir.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*, Paris, Presses des Mines, pp. 45-90.

Jouët J. (2015), «De l'enfance à la maturité: la "sociologie des usages" des technologies de communication», in Paradeise C., Lorrain D. & Demazière D. (dir.), *Les Sociologies françaises. Héritages et perspectives (1960-2010)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 585-597.

Kessous E. & Mallard A. (dir.) (2014), *La Fabrique de la vente. Le travail commercial dans les communications*, Paris, Presses des Mines.

Knorr Cetina K. (1997), «Sociality with Objects. Social Relations in Postsocial Knowledge World», *Theory, Culture & Society*, vol. 14, n° 4, pp. 1-30.

Latour B. (1984), *Les Microbes. Guerre et paix*, Paris, Métailié.

Licoppe C. (2002), «Le traitement des courriers électroniques dans les centres d'appels», *Sociologie du travail*, vol. 44, n° 3, pp. 381-400.
DOI : 10.1016/S0038-0296(02)01239-6

- Licoppe C.** (2008), «Aux limites du paradigme de la distribution: l'écoute des appels de détresse et le traitement de la souffrance des suicidaires, du téléphone à l'e-mail», *Sociologie du travail*, vol. 50, n° 3, pp. 417-433.
DOI : 10.1016/j.soctra.2008.06.008
- Maigret É.** (2003), *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin.
DOI : 10.3917/arco.maigr.2015.01
- Martin M.** (1991), *Hello, Central? Gender, Technology, and Culture in the Formation of Telephone Systems*, Ottawa, Carleton University Press.
- Martin O.** (2006), «Les hommes et les choses. Objets et techniques en société», mémoire d'HDR, IEP Paris.
- Martin O.** (2013), «Comment observer des pratiques et des usages?», in Barats C. (dir.), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, pp. 223-227.
- Martin O. & Dagiral É.** (dir.) (2016), *L'Ordinaire d'internet. Le web dans nos pratiques et relations sociales*, Paris, Armand Colin.
- Martin O. & de Singly F.** (2002), «Le téléphone portable dans la vie conjugale. Retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal?», *Réseaux*, n°s 112-113, pp. 212-248.
- Marvin C.** (1988), *When Old Technologies Were New. Thinking about Electric Communication in the Late Nineteenth Century*, Oxford, Oxford University Press.
- Mercklé P.** (2016), *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte [3^e édition].
- Metzger J.-L.** (2011), «TIC et travail: de l'étude des usages à la critique de l'impératif du changement», in Denouël J. & Granjon F. (dir.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*, Paris, Presses des Mines, pp. 91-125.
- Musso P.** (2003a), *Critique des réseaux*, Paris, Puf.
DOI : 10.3917/puf.musso.2003.01
- Musso P.** (2003b), *Réseaux et société*, Paris, Puf.
- Nye D.** (1990), *Electrifying America: Social Meanings of a New Technology*, Cambridge, MA, The MIT Press.
- Oudshoorn N. & Pinch T.** (dir.) (2003), *How Users Matter. The Co-Construction of Users and Technology*, Cambridge, MA, The MIT Press.
- Pasquier D.** (2005), «La culture comme activité sociale», in Maigret E. & Macé E. (dir.), *Penser les médiacultures*, Paris, Armand Colin/INA, pp. 103-122.
- Paugam S.** (2007), «Introduction», in Durkheim É., *De la division du travail social* [première parution en 1893], Paris, Puf, pp. 1-40.
DOI : 10.4000/ress.244
- Pinch T. & Bijker W. E.** (1984), «The Social Construction of Facts and Artefacts: Or How the Sociology of Science and the Sociology of Technology Might Benefit Each Other», *Social Studies of Science*, n° 14, pp. 399-441.
DOI : 10.1177/030631284014003004
- Rainie L. & Wellman B.** (2012), *Networked. The New Social Operating System*, Cambridge, The MIT Press.
- Rivière C.-A.** (2000), « Les réseaux de sociabilité téléphonique », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 4, pp. 685-717.
DOI : 10.2307/3322702
- Rivière C.-A.** (2004), « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *Réseaux*, n° 123, pp. 207-231.
DOI : 10.3917/res.123.0207
- Schlanger N.** (2012), «Marcel Mauss et l'étude des techniques dans les sciences sociales», in Mauss M., *Techniques, technologie et civilisation* [édition et présentation de Nathan Schlanger], Paris, Puf, pp. 1-134.
- Silverstone R. & Hirsch E.** (dir.) (1992), *Consuming Technologies: Media and Information in Domestic Spaces*, Londres, Routledge.
- Sirinelli J.-F.** (2002), «Introduction. L'avènement de la culture-monde», in Rioux P. & Sirinelli J.-F. (dir.), *La Culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, pp. 7-25.
- Tarde G.** (1901), *L'Opinion et la Foule*, Paris, Alcan.
- Tanguy L.** (2011), *La Sociologie du travail en France : enquête sur le travail des sociologues*,

1950-1990, Paris, La Découverte.

Vatin F. (2004), «Machinisme, marxisme, humanisme: Georges Friedmann avant et après-guerre», *Sociologie du travail*, vol. 46, n° 2, pp. 205-223.

Voirol O. (2011), «L'intersubjectivation technique: de l'usage à l'adresse. Pour une théorie critique de la culture numérique», in Denouël J. & Granjon F. (dir.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*, Paris, Presses des Mines, pp. 127-157.

Weller J.-M. (1999), *L'État au guichet. Sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*, Paris, Desclée de Brouwer.

Yates J. (1989), *Control Through Communication. The Rise of System in American Management*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.

Zuckerman H. & Merton H. K. (1971), «Patterns of Evaluation in Science: Institutionalisation, Structure and Functions of the Referee System », *Minerva*, vol. 9, n° 1, pp. 66-100.

DOI : 10.1007/BF01553188

Notes

1 . Les auteurs remercient les lecteurs du comité de rédaction, ainsi que Sylvain Parasio et Ashveen Peerbaye, pour leurs commentaires précieux et leurs propositions d'amélioration de ce texte.

2 . Nous orthographions volontairement internet avec un «i» minuscule... Si le terme «Internet» (avec une majuscule) est la désignation technique exacte d'un groupement de réseaux unis par un protocole normé régulant les échanges et interfaces, le terme écrit en minuscule permet de désigner un éventail de services, d'applications, d'interfaces, de pratiques et d'usages qui font partie de nos sociétés contemporaines et qui, pour cette raison, constituent beaucoup plus qu'un dispositif technique normé. «Internet» est un dispositif technique; «internet» englobe toutes les inscriptions de ce dispositif dans le social (Martin & Dagiral, 2016, pp. 11-13).

3 . Son analyse de la morphologie sociale insiste néanmoins, ponctuellement, sur ces aspects: «suivant que la population est plus ou moins considérable, suivant qu'elle est concentrée dans les villes ou dispersée dans la campagne, suivant la façon dont les villes et les maisons sont construites, suivant que l'espace occupé par la société est plus au moins étendu, suivant que ce sont les frontières qui la limitent, les voies de communication qui la sillonnent, etc., le substrat social est différent » (Durkheim, 1893, p. X).

4 . Volonté explicitée dans l'analyse critique intitulée « La conception matérialiste de l'histoire » qu'É. Durkheim consacre à l'ouvrage d'Antonio Labriola, *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire* (publiée in *Revue philosophique*, vol. 64, 1897, pp. 645-651).

5 . Trois références en matière d'études historiques parmi les plus significatives pour la sociologie (deux ont été produites par des historiennes, une par un sociologue) du façonnage des techniques par les usages sociaux concernent la radio et le téléphone: sur la radio, Susan J. Douglas (1987); sur le téléphone, Michèle Martin (1991) et Claude S. Fischer (1992).

6 . Quelques références mettant ce domaine en perspectives: Beaud *etal.* (1997); Breton & Proulx (2002); Denouël & Granjon (2011).

7 . Sur ce point, voir la revue française *Communications*, publiée depuis 1961 et initialement associée au Centre d'études des communications de masse autour de Georges Friedmann. Pour une synthèse: Breton & Proulx, 2002; Maigret, 2003.

8 . Pour une synthèse, voir Metzger, 2011.

9 . Fondé par Patrice Flichy, le Département des usages sociaux de la communication rassemble autour de l'étude de l'innovation en matière de télécommunications jusqu'à une vingtaine de chercheurs (sur cette histoire, voir Jouët, 2015).

10 . Pour une synthèse anglo-saxonne, voir Hicks & Beaudry, 2010, ainsi que la revue *Techniques et culture*, publiée depuis 1983.

11 . Pour l'appréhension des pratiques numériques par l'enquête 2008, voir Donnat, 2009.

12 . *Net* pour *network*, c'est-à-dire réseau, soit *inter-networks* au sens d'un réseau de réseaux.

13 . Afin d'illustrer de façon synthétique l'usage sociologique grandissant de la métaphore du réseau, du lien et de la connexion pour caractériser les sociétés contemporaines, mentionnons trois références significatives: Castells, 1998; Flichy, 2004; Rainie & Wellman, 2012. Sur l'ancrage historique long de la notion de réseau, la synthèse et les travaux réunis par Pierre Musso (2003a,

2003b) apportent des éléments précieux.

14 . Si, comme on l'a vu dans la deuxième section, la sociologie des techniques de communication se construit dans un dialogue approfondi en particulier avec la recherche anglo-saxonne, c'est ici l'espace francophone de publication en sociologie qui retient notre attention. Ce constat d'un confinement relatif nous semble néanmoins pouvoir être étendu à la sociologie anglo-saxonne et américaine en particulier.

15 . Parmi les nombreuses revues de ce champ, mentionnons plus particulièrement la revue française *Hermès - La Revue*, sous-titrée «cognition, communication, politique» et fondée en 1983, et la revue québécoise *TIC & Société*, fondée en 2007, qui publient toutes deux régulièrement des travaux d'approche sociologique.

16 . Voir le blog de François Briatte consacré à l'édition scientifique et notamment le billet « Quelques mesures de la concentration éditoriale en sociologie » : <http://politbistro.hypotheses.org/2496>. La recherche bibliométrique exposée dans ce texte a été conduite sur les revues hébergées sur la plateforme Cairn.

17 . Aux neuf premières revues identifiables grâce au travail de François Briatte (voir note précédente), nous avons ajouté la revue *Sociologie du travail* pour deux raisons: outre le fait que cette revue jouit d'une notoriété incontestable qui dépasse la seule communauté des sociologues du travail, nous avons voulu tester la place des TIC dans une revue accordant une place de choix à un domaine de la sociologie (le travail) historiquement plus proche des questions du machinisme, des techniques, des technologies...

18 . Nous prolongeons, en cela, les premiers éléments fournis par Jean-Samuel Beuscart (2015).

19 . Ces trois ouvrages ont des ambitions différentes: l'ouvrage de Christine Barats s'inscrit essentiellement dans une perspective des sciences de l'information et de la communication; celui de Dominique Boullier opère une ouverture de la sociologie du numérique s'émancipant de la seule sociologie des TIC; le livre de Jean-Samuel Beuscart, Éric Dagiral et Sylvain Parasio propose une vision proprement sociologique d'internet.

20 . *Réseaux*, présentation du numéro 184-185, en 2014: <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2014-2.htm>.

21 . Soulignons au passage que dans son projet initial, dans ses premiers articles comme dans le *Reader* de 1997, il est bien davantage question de communication de masse que de communication interpersonnelle. La situation a progressivement évolué avec un intérêt croissant pour le téléphone, le mobile, les interactions en ligne...

22 . Ce nuage de mots est issu de l'analyse statistique systématique des titres des articles et des dossiers de la revue *Réseaux* (1341 titres).

23 . Sans chercher à être exhaustif, outre les travaux déjà cités, on recense cinq numéros thématiques de la revue *Réseaux* sur ce thème depuis 1992, et plus récemment la traduction de travaux de Richard Ling ou les enquêtes d'approche ethno-méthologique de Christian Licoppe et d'autres. Le

téléphone fixe puis mobile est en revanche peu présent parmi les revues «généralistes» analysées ici, à quelques exceptions notables près: l'article de Carole Rivière (2000) sur les «Les réseaux de sociabilité téléphonique» publié dans la *Revue française de sociologie* et, dans la revue *Sociologie du travail*, plusieurs articles autour du travail dans les centres d'appel téléphonique et la gestion des appels d'urgence (Licoppe, 2002, 2008; Bidet, 2008; Giry, 2015).

24 . La première revue généraliste à proposer un dossier sur ce thème est la revue québécoise *Sociologie et sociétés* qui avait publié deux numéros: «L'informatisation: mutation technique, changement de société?» (1984, vol. 17, n° 1); «Les promesses du cyberspace. Médiations, pratiques et pouvoirs à l'heure de la communication électronique» (2000, vol. 32, n° 2).

Signalons ensuite les numéros suivants, parus dans l'espace éditorial français: «L'informatique au travail» (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 2000, n° 134), «Nouvelles technologies de l'information et de la communication» (*Sociologie du travail*, 2001, vol. 43, n° 3) et «Communication et liens sociaux» (*Cahiers internationaux de sociologie*, 2002, n° 112).

25 . Actuellement le projet ANR POPLOG (Logiques numériques en milieu populaire), coordonné par Dominique Pasquier, a justement vocation à saisir ces pratiques.

26 . La revue *Sociologie* avait lancé un appel à propositions de textes pour ce dossier spécial «Liens sociaux numériques» au printemps 2015. Cet appel

a suscité un véritable intérêt (65 propositions reçues) de la part d'auteurs venus de domaines de spécialité très variés. Tous les textes finalement reçus et retenus ont été soumis au processus habituel d'évaluation des articles publiés par la revue.

Document annexe

- Texte intégral disponible ici en accès libre ! (Lien externe)

Pour citer cet article

Référence électronique

Éric Dagiral et Olivier Martin, « Liens sociaux numériques », *Sociologie* [En ligne], N° 1, vol. 8 | 2017, mis en ligne le 19 mai 2017, consulté le 10 août 2017. URL : <http://sociologie.revues.org/3149>

Auteurs

Olivier Martin

olivier.martin@parisdescartes.fr

Professeur en sociologie, directeur du Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS-UMR 8070) - Université Paris Descartes, CERLIS, 45 rue des Saints-Pères, 75270 Paris cedex 06, France

Articles du même auteur

Variable [Texte intégral]

Paru dans *Sociologie*, Les 100 mots de la sociologie

Paradigme [Texte intégral]

Paru dans *Sociologie*, Les 100 mots de la sociologie

La France dans les comparaisons internationales [Texte intégral]

A propos d'A. Chenu & L. Lesnard (dir.), *La France dans les comparaisons internationales. Guide d'accès aux grandes enquêtes statistiques en sciences sociales* (Presses de Sciences Po, 2011)

Paru dans *Sociologie*, Comptes rendus, 2013

Induction-déduction [Texte intégral]

Paru dans *Sociologie*, Les 100 mots de la sociologie

Analyse quantitative [Texte intégral]

Paru dans *Sociologie*, Les 100 mots de la sociologie

Echantillon [Texte intégral]

Paru dans *Sociologie*, Les 100 mots de la sociologie

Éric Dagiral

eric.dagiral@parisdescartes.fr

Maître de conférences en sociologie, chercheur au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS-UMR 8070) - Université Paris Descartes, CERLIS, 45 rue des Saints-Pères, 75270 Paris cedex 06, France

Droits d'auteur

© tous droits réservés